

Montréal, le 4 juillet 2011

Monsieur Roch Sergerie, greffier  
Direction du greffe et des archives  
Ville de Montréal-Est  
11370, rue Notre-Dame Est  
Montréal (Québec) H1B 2W6

N/Réf : 7610-06-01-00141-00

**Objet : Réception d'un avis de contamination**

Monsieur,

Nous vous avisons que nous avons reçu un avis de contamination enregistré au registre foncier conformément à l'article 31.58 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (LQE). Vous trouverez copie de cet avis numéro 18 199 053 en annexe. Ce dernier vise le terrain décrit comme étant le lot 2 331 842 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal-Est.

Nous vous rappelons que la LQE prévoit à l'article 31.68 que :

*« Toute municipalité doit, sur la base des avis inscrits sur le registre foncier, en vertu des articles 31.44, 31.47, 31.58 et 31.59, constituer et tenir à jour une liste des terrains contaminés situés sur son territoire; cette obligation s'applique également, compte tenu des adaptations nécessaires, à tout organisme qui, en vertu des dispositions du deuxième alinéa de l'article 31.47 ou du troisième alinéa de l'article 31.58, reçoit du ministre copie de l'un des documents mentionnés dans ces dispositions. Les informations contenues dans cette liste ont un caractère public. La délivrance par la municipalité de permis de construction ou de lotissement relatifs à un terrain inscrit sur cette liste est subordonnée aux conditions mentionnées aux articles 120 et 121 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme. »*

...2

Bureau de Montréal  
5199, rue Sherbrooke Est, bureau 3860  
Montréal (Québec) H1T 3X9  
Téléphone : 514 873-3636  
Télécopieur : 514 873-5662  
Courriel : [yves.valiquette@mddep.gouv.qc.ca](mailto:yves.valiquette@mddep.gouv.qc.ca)  
Internet : [www.mddep.gouv.qc.ca](http://www.mddep.gouv.qc.ca)

Bureau de Laval  
850, boulevard Vanier  
Laval (Québec) H7C 2M7  
Téléphone : 450 661-2008  
Télécopieur : 450 661-2217

Bureau de Lanaudière  
100, boulevard Industriel  
Repentigny (Québec) J6A 4X6  
Téléphone : 450 654-4355  
Télécopieur : 450 654-6131

Bureau des Laurentides  
300, rue Sicard, bureau 80  
Sainte-Thérèse (Québec) J7E 3X5  
Téléphone : 450 433-2220  
Télécopieur : 450 433-1315

Lors de l'adoption des modifications à la LQE, la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., chapitre A-19.1) a également été modifiée afin de préciser le rôle des municipalités dans la gestion des terrains contaminés. Nous vous invitons à consulter le lien Internet suivant afin de vous familiariser avec ces modifications : <http://www.mddep.gouv.qc.ca/sol/terrains/protection.htm#loi72>.

Si toutefois vous désirez d'autres renseignements, n'hésitez pas à vous adresser à monsieur André Antoine, ing., que vous pouvez joindre au numéro de téléphone : 514 873-3636, poste 250.

Recevez, Monsieur, nos salutations les meilleures.

La directrice adjointe de l'analyse  
et de l'expertise de Montréal et de Laval,

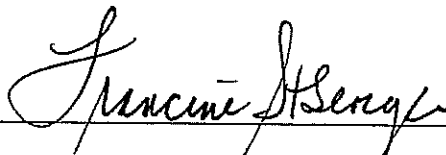


BB/AA/vg

Brigitte Bérubé

p. j. Avis de contamination

Je certifie que la réquisition présentée le 2011-06-08 à 09:00 a été inscrite au Livre foncier de la circonscription foncière de Montréal sous le numéro 18 199 053.



Officier adjoint de la publicité foncière

Identification de la réquisition

Mode de présentation :	Avis	
Forme :	Sous seing privé	
Nature générale :	Avis de contamination	
Nom des parties :	Requérant	Produits Shell Canada

## AVIS DE CONTAMINATION

(Article 31.58 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*, L.R.Q. c.Q-2)

### CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE MONTRÉAL

Montréal, ce septième \_\_\_\_\_ (7<sup>e</sup>) jour de juin de l'an deux mille onze (2011).

**COMPARAÎT :** **PRODUITS SHELL CANADA**, société en nom collectif de la province de l'Alberta ayant une place d'affaires au 400, boulevard de Maisonneuve Ouest, bureau 200, Montréal, province de Québec, H3A 1L4, dont Shell Canada Limitée, société par actions constituée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions, est l'associée directrice, et Shell Canada OP Inc., société par actions constituée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions, est l'autre associée, toutes deux associées ayant leur siège social respectif au 400, 4<sup>e</sup> Avenue Sud-Ouest, Calgary, province de l'Alberta, T2P 0J4, la société Produits Shell Canada ici représentée par Shell Canada Limitée, son associée directrice, elle-même dûment représentée aux présentes par Louise-Marie Bélanger, secrétaire adjoint, autorisée aux termes des pouvoirs financiers d'entreprise formellement conférés aux dirigeants des sociétés en date du 7 Juin 2011 \_\_\_\_\_, tel qu'elle le déclare.

(ci-après le «Comparant»)

**LEQUEL DONNE LE PRÉSENT AVIS** et demande à l'officier du bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Montréal d'inscrire sur le registre le présent avis de contamination concernant le terrain désigné ci-après, soit l'exposé de la nature des contaminants présents dans le terrain au-delà des valeurs limites réglementaires, tel qu'il apparaît dans le résumé de l'étude de caractérisation présenté ci-dessous et attesté par un expert visé par l'article 31.65 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*, L.R.Q. c. Q-2.

#### 1. DÉSIGNATION DU TERRAIN

Un terrain ou emplacement connu et désigné comme étant:

- 1.1 Le lot numéro DEUX MILLION TROIS CENT TRENTE-ET-UN MILLE HUIT CENT QUARANTE DEUX (2 331 842) du Cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal ; et
- 1.2 portant l'adresse civique 10 501, rue Sherbrooke Est, Montréal-Est, Québec, H1B 1B3.

(ci-après «l'Immeuble»)



## **2. IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE ET PERSONNE VISÉE PAR L'AVIS**

PRODUITS SHELL CANADA LIMITÉE fusionnée à SHELL CANADA LIMITÉE par certificat de fusion en date du 30 décembre 2007, est propriétaire de l'Immeuble en vertu d'un titre de propriété publié au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Montréal sous le numéro 3831843, 3716673 et 2103614 et son adresse est 400, boulevard de Maisonneuve Ouest, bureau 200, Montréal, Québec, H3A 1L4.

## **3. DÉSIGNATION DE LA MUNICIPALITÉ ET DE L'UTILISATION AUTORISÉE**

Le terrain est situé dans la Municipalité de Montréal-Est et les utilisations suivantes : commerce et service d'appoint, réparation de véhicules moteurs et station-service, industrie artisanale non reliée à l'habitation, industrie lourde et site d'utilités publiques, sont permises sur ce terrain en vertu de la réglementation de zonage de cette municipalité.

## **4. RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE DE CARACTÉRISATION**

Le résumé ci-joint de l'étude de réhabilitation environnementale et caractérisation finale de Golder Associés Ltée intitulé « *Résumé de l'étude de caractérisation de la propriété Shell située au 10 501, rue Sherbrooke Est à Montréal-Est, Québec – Terrain visé par la cessation d'activité de raffinage* », portant le numéro de référence: 10-1223-0067 et daté du 29 avril 2011, contresigné par le Comparant, fait partie intégrante du présent avis et contient:

- 4.1 un énoncé de la nature des contaminants présents dans le terrain et dont la concentration excède les valeurs limites réglementaires ;
- 4.2 un bref historique des activités qui ont eu lieu l'Immeuble ;
- 4.3 la superficie du terrain occupée par les sols contaminés ainsi que la localisation et les volumes de ces sols en surface et en profondeur ;
- 4.4 un énoncé de la nature et de l'importance des contaminants présents dans l'eau souterraine, s'il en est;
- 4.5 une indication de la présence d'une installation de captage d'eau destinée à la consommation humaine à moins d'un kilomètre ainsi que la proximité d'un cours ou un plan d'eau de surface, le cas échéant.

Ce résumé est attesté par monsieur Martin Poulin en date du vingt-neuf avril deux mille onze (2011), dont copie conforme du formulaire d'attestation est annexée.




## 5. MODALITÉ PARTICULIÈRE À L'AVIS DE CONTAMINATION

Le présent avis demeure en vigueur tant et aussi longtemps qu'un avis de décontamination n'a pas été inscrit sur le registre contre l'immeuble, ou partie de celui-ci.

### EN FOI DE QUOI, LE COMPARANT A SIGNÉ

Signature du Comparant:

Par :   
 PRODUITS SHELL CANADA, société en nom  
 collectif, par son associé directrice, SHELL  
 CANADA LIMITÉE

Montréal (Québec) le 7<sup>e</sup> juin 2011


### ATTESTATION

Je, soussignée, Diane BEAUCHAMP, notaire, atteste que:

1. J'ai vérifié l'identité, la qualité et la capacité du Comparant;
2. Le document traduit la volonté exprimée par le Comparant;
3. Le document est valide quant à sa forme;

Attesté à Montréal, province de Québec, ce 7<sup>e</sup> jour de juin de l'an  
 deux mille onze (2011).

Nom : Diane BEAUCHAMP  
 Qualité : Notaire  
 Adresse : 1819, boulevard René-Lévesque Ouest  
 Bureau 404-B  
 Montréal (Québec) H3H 2P5

  
 Diane BEAUCHAMP, notaire

## FORMULAIRE D'ATTESTATION


### RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE DE CARACTÉRISATION

<b>1. LOCALISATION DU TERRAIN</b>	
Adresse : 10501, rue Sherbrooke Est à Montréal-Est, Québec	
N <sup>os</sup> de lots : 2 331 842	Coordonnées : DEG.DEC.NAD83 Latitude : 45,6258° de latitude Nord Longitude : 73,5325° de longitude Ouest
Nom du cadastre : Cadastre du Québec	
<b>2. IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE <input checked="" type="checkbox"/> OU DU LOCATAIRE <input type="checkbox"/></b>	
Nom : Produits Shell Canada	
Nom de l'entreprise : Produits Shell Canada	
Adresse : 400, boul. de Maisonneuve Ouest, suite 200, Mtl , Qc	Code postal : H3A 1 L4
N <sup>o</sup> de téléphone : 514-356-7000	N <sup>o</sup> de télécopieur : 514-356-1297
<b>3. IDENTIFICATION DU DOCUMENT ATTESTÉ</b>	
Titre : Résumé de l'étude de caractérisation de la propriété Shell située au 10 501, rue Sherbrooke Est à Montréal-Est, Québec - Terrain visé par la cessation d'activité de raffinage	
Firme : Golder Associés Ltée	
Auteur : Thomas Rolland, Michèle Copti et Martin Poulin	Date : 29 avril 2011

Après vérification, j'atteste que le résumé représente bien le contenu de l'étude de caractérisation et est conforme aux exigences du *Guide de caractérisation des terrains* du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.

MARTIN POULIN

Nom de l'expert (en lettres moulées)

  
Signature de l'expert

138

Numéro d'identification  
de l'expert

  
Date

p. j. Résumé de l'étude de caractérisation

## Résumé de l'étude de caractérisation de la propriété Shell située au 10 501, rue Sherbrooke est à Montréal-Est, Québec - Terrain visé par la cessation d'activité de raffinage

### Portée de l'étude

En juillet 2010, Golder a été mandatée par Produits Shell Canada pour réaliser une étude de caractérisation du terrain occupé par la raffinerie de Montréal-Est (RME) sur la propriété de Shell située au 10 501, rue Sherbrooke Est à Montréal-Est. Les activités industrielles désignées dans l'annexe III du Règlement sur la protection et la réhabilitation des terrains (RPRT), à savoir les activités de raffinage du pétrole (code SCIAN 32411), ont cessé le 7 octobre 2010. Cette cessation a déclenché l'obligation pour Shell de caractériser et de réhabiliter la partie de terrain visée par cette cessation d'activité en vertu de l'article 31.51 de la Loi sur la qualité de l'environnement (LQE). Shell poursuit ses activités de terminal pétrolier sur l'autre partie de sa propriété.

L'étude de caractérisation a tout d'abord compris une phase I qui a permis d'identifier et de localiser les équipements de production, les opérations industrielles et les activités associées qui ont été des sources de contamination potentielle ayant pu affecter la qualité des sols, de l'eau souterraine, de l'eau de surface et des sédiments sur le terrain visé par la cessation d'activité. Les activités exercées dans les zones du terminal pétrolier et sur les propriétés adjacentes ont également été évaluées pour identifier les sources de contamination potentielle situées à l'extérieur du terrain visé par la cessation d'activité.

En plus de l'étude de caractérisation phase I, les résultats des études environnementales de caractérisation ont été analysés de façon à ce qu'une évaluation préliminaire des conditions environnementales du terrain visé par la cessation d'activité soit réalisée. Un programme de caractérisation plus détaillé à être effectué sur le terrain visé par la cessation d'activité de raffinage sera inclus au plan de réhabilitation environnementale à être déposé au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) selon l'article 31.51 de la LQE.

### Historique des activités

Les opérations de raffinage à la RME ont débuté en 1933. Des activités de distillation du pétrole brut, de transformation des distillats, d'entreposage de produits pétroliers, d'entreposage de matériaux divers et de chargement et déchargement de produits pétroliers ont eu lieu sur la propriété de Shell au cours de cette période. Les opérations ont débuté à proximité de la rue Sherbrooke Est et se sont développées au fil des années vers le nord, soit en direction du boulevard Métropolitain. La localisation des installations de la raffinerie était, à cette époque, relativement similaire à celle d'aujourd'hui. Au fil des années, des unités de production ainsi que des réservoirs d'entreposage ont été ajoutés vers le nord. À la fin des années 1960, une partie des éléments centraux de la raffinerie, soit certaines zones de réservoirs, a fait place à de nouvelles unités de production. La localisation des installations de la raffinerie et du terminal pétrolier à la fin des années 1980 est similaire à la situation qui prévalait en 2010.

Le procédé de raffinage consistait à fractionner le pétrole brut dans différentes unités de production pour en faire des coupes pétrolières commercialisables et selon des spécifications établies. Les principales étapes du raffinage étaient : la distillation atmosphérique et la distillation sous vide; le traitement des fractions naphte, kérosène et diesel; la conversion de certaines coupes ou mélanges pour augmenter la valeur des produits; et la production de produits connexes.



## Description de la propriété

La propriété de Shell est située au 10 501, rue Sherbrooke Est à Montréal-Est. La figure i montre la localisation de la propriété. Une entrée secondaire au nord a pour adresse le 10 460, boulevard Métropolitain Est à Montréal-Est. La propriété Shell comprend le terrain visé par la cessation d'activité et le terminal pétrolier. La propriété est située dans un secteur zoné industriel de la ville de Montréal-Est. Plus précisément, le terrain visé par la cessation d'activité est dans le secteur de zonage 9.

La propriété de Shell possède une forme rectangulaire entre la rue Sherbrooke Est et le boulevard Métropolitain Est. Les coordonnées géographiques au centre du terrain sont 45,6258° de latitude nord et 73,5325° de longitude ouest selon le système décimal Lat/Long NAD 83. La partie centrale du terrain comprend les unités de production alors que les réservoirs de grande taille utilisés pour l'entreposage des produits pétroliers sont localisés en périphérie. La propriété est divisée en 28 zones, telle qu'illustrée à la figure i. Les 19 zones du terrain visé par la cessation d'activité correspondent à des zones de procédé, des aires de réservoirs d'entreposage et des aires de services (figure i).

La partie de la propriété où il y a eu cessation d'activité a une superficie approximative de 1 075 000 m<sup>2</sup> sur le lot 2 331 842 du cadastre du Québec. La superficie a été calculée selon les plans et est approximative parce qu'elle n'a pas été arpentée.

Environ 80 % de la surface de la propriété est recouverte de matériel granulaire (gravier principalement) alors que les zones pavées d'asphalte (voies d'accès et stationnement) et de béton (bases de certaines unités de production) représentent environ 12 %. Approximativement 8 % de la superficie de la propriété est recouverte de végétation.

## Sources de contamination potentielle

L'étude de caractérisation phase I a identifié 38 sources de contamination potentielle sur les 19 zones du terrain visé par la cessation d'activité, dont 8 sources générales de contamination potentielle et 30 sources spécifiques de contamination potentielle.

Selon les sources de contamination potentielle identifiées par la caractérisation phase I et les résultats des études antérieures, les dépôts meubles, dont les résultats analytiques ont présenté des concentrations en excès des valeurs limites de l'annexe II du RPRT, sont affectés par des produits pétroliers et des métaux.

## Qualité des sols du terrain visé par la cessation d'activité

L'épaisseur des dépôts meubles sur la propriété Shell peut atteindre 3,45 m et le socle rocheux affleure à plusieurs endroits, particulièrement au centre de la propriété. Les sols affectés au-delà des valeurs limites de l'annexe II du RPRT ont été observés dans les dépôts meubles particulièrement au contact du socle rocheux.

Les volumes de dépôts meubles affectés au-delà des valeurs limites réglementaires ont été estimés pour chaque zone (figure i) à partir des informations disponibles. Les superficies des zones du terrain visé ont été calculées selon les plans et sont approximatives parce qu'elles n'ont pas été arpentées.

Les volumes estimés sont :

Zone	Superficie (m <sup>2</sup> )	Partie visée par la cessation d'activité	Portion potentiellement contaminée	Épaisseur potentiellement contaminée (m)	Volume qui pourrait excéder les valeurs limites réglementaires (m <sup>3</sup> )
R-5	46 078	54 %	10 à 40 %	0,5	1 250 à 5 000
R-6	27 877	100 %	10 à 50 %	0,5	1 400 à 7 000
R-7	21 540	93 %	30 à 50 %	0,5	3 000 à 5 000
R-9	64 622	100 %	15 à 30 %	0,5	4 850 à 9 700
R-10	22 464	100 %	10 à 40 %	0,5	1 125 à 4 500
R-11	11 228	100 %	10 à 20 %	0,5	550 à 1 125
R-12	15 365	100 %	10 à 40 %	0,5	750 à 3 000
R-14	89 647	98 %	20 à 40 %	0,5	8 800 à 17 600
R-15	27 680	100 %	10 à 50 %	0,5	1 400 à 7 000
R-17	75 241	99 %	30 à 60 %	0,5	11 200 à 22 400
R-18	38 235	35 %	40 à 60 %	0,5	2 650 à 4 000
R-19 et R-22	176 090	73 %	30 à 40 %	0,5	19 300 à 25 700
R-20	61 768	82 %	20 à 50 %	0,5	5 100 à 12 700
R-23	72 479	100 %	30 à 60 %	0,3	6 500 à 13 000
R-25	126 779	100 %	10 à 50 %	1,0	12 700 à 63 400
R-26	65 063	100 %	10 à 30 %	0,5	3 250 à 9 750
R-27	73 112	100 %	10 à 30 %	0,5	3 650 à 11 000
R-30	163 382	100 %	10 à 30 %	0,5	8 200 à 24 500
Total			-	-	95 625 à 246 275

Sur le terrain visé par la cessation d'activité, le volume de dépôts meubles potentiellement contaminés varie entre environ 100 000 m<sup>3</sup> et 250 000 m<sup>3</sup>.

### Qualité des eaux souterraines et évaluation des impacts relatifs à la migration des eaux souterraines aux limites de propriété de Shell

Le suivi environnemental réalisé en 2010 de même que les suivis environnementaux réalisés depuis 2002 ont démontré qu'il n'y a pas migration hors-site d'une phase flottante et que l'eau souterraine respecte les critères de résurgence dans l'eau de surface ou infiltration dans les égouts (RESIE) de la Politique de protection des sols et de réhabilitation des terrains contaminés du MDDEP et les normes du Règlement 2001-9 de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM).

En 2010, les échantillons d'eau souterraine ont été prélevés pour les paramètres des hydrocarbures pétroliers (HP) C<sub>10</sub>-C<sub>50</sub>, des hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), de l'azote ammoniacal, des sulfures, des composés phénoliques et des composés organiques volatils (COV). Les figures ii et iii illustrent les résultats d'analyse obtenus pour les paramètres analysés.

Une évaluation des impacts relatifs à la migration des eaux souterraines aux limites de propriété de Shell a été effectuée. Le sommaire de cette évaluation est le suivant :

**Limite nord**

La qualité de l'eau souterraine dans neuf puits installés au nord de la propriété respectent les normes de 2011 de la CMM (Règlement 2001-9) ainsi que les critères RESIE du MDDEP pour tous les paramètres analysés (figure ii). Basé sur ces résultats, il n'y a pas d'impact relatif à l'écoulement de l'eau souterraine du côté nord de la propriété.

**Limite est**

L'eau souterraine prélevée dans les huit puits d'observation installés à la limite est de la propriété respectent les normes de 2011 de la CMM et les critères RESIE du MDDEP pour tous les paramètres analysés (figure ii). Basé sur ces résultats, il n'y a pas d'impact relatif à l'écoulement de l'eau souterraine du côté est de la propriété.

**Limite ouest**

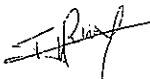
L'eau souterraine prélevée dans les 22 puits d'observation installés à la limite ouest de la propriété respecte les normes de la CMM et les critères RESIE du MDDEP pour tous les paramètres analysés (figure ii). Basé sur ces résultats, il n'y a pas d'impact relatif à l'écoulement de l'eau souterraine vers la carrière Lafarge.

**Limite sud**

Des hydrocarbures en phase flottante sont présents dans certains puits d'observation. Ils sont, pour la plupart, observés dans un secteur situé au sud de la propriété, soit aux puits 94-1, 94-11, PO-00-4 et PP-4. D'autre part, la phase flottante présente dans le secteur sud ne s'étend pas au-delà du tuyau perforé en fonte qui intercepte la nappe de surface (figure iii). Les mesures prises dans les puits PZ-5, PZ-6, PZ-7, PO-00-1, PO-00-2, PO-00-3, 94-4 et R97-1 confirment que la phase flottante ne migre pas à l'extérieur de la propriété dans ce secteur.

La qualité de l'eau souterraine prélevée dans treize puits d'observation, soit huit puits situés au sud-est de la propriété et donc au sud de l'enclave de phase flottante, et cinq puits situés au sud-ouest respecte les critères RESIE du MDDEP et les normes de la CMM. Il en est de même pour les deux puits d'observation aménagés en aval du puits PO-R01-0005, situé à proximité de l'avenue Gamble (figure iii).

Basé sur ces résultats, il n'y a pas d'impact relatif à l'écoulement de l'eau souterraine à la limite sud de la propriété.

**GOLDER ASSOCIÉS LTÉE**


Thomas Rolland  
Évaluateur de site



Michèle Copti, ing.  
Chargée de projet

TR/MC/MP/mc

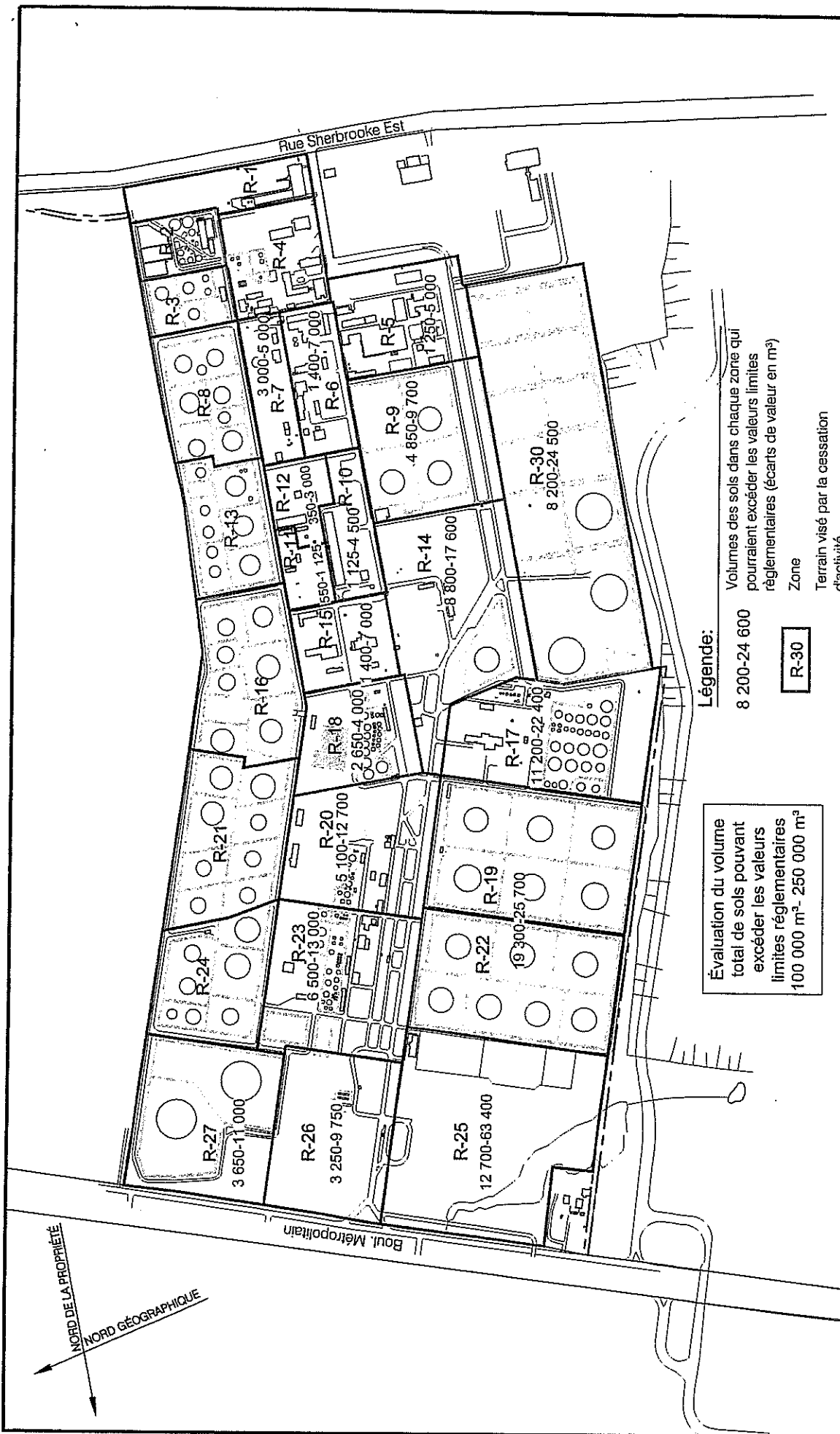


Martin Poulin, géo., M.Sc.  
Hydrogéologue senior  
Associé principal


n:\aclif\2010\1223\1012230067 raffinerie shell ees i et ii\3 1000 étude de caract\1- 1300 attestation étude de caractérisation\copie de 024-1012230067-1300-résumé-rev1.docx

Signature du Comparant: \_\_\_\_\_

*M. Belanger, Louise - Marie Belanger, secrétaire adjoint*  
Signé à Montréal (QC) le 7 juin 2011



**Produits Shell Canada**



**RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE DE CARACTÉRISATION DE LA PROPRIÉTÉ SHELL SITUÉE AU 10 501, RUE SHERBROOKE EST À MONTRÉAL-EST, QUÉBEC TERRAIN VISÉ PAR LA CESSATION D'ACTIVITÉ DE RAFFINAGE**

Date:	2011-04-26	Echelle:	1 : 10 000
Dessiné par:	R. Gravel	Projeté par:	T. Rolland
Vérifié par:	P. Groleau	Approuvé par:	M. Poulin
No. de dessin:	1012230067-18	No. de projet:	10-1223-0067

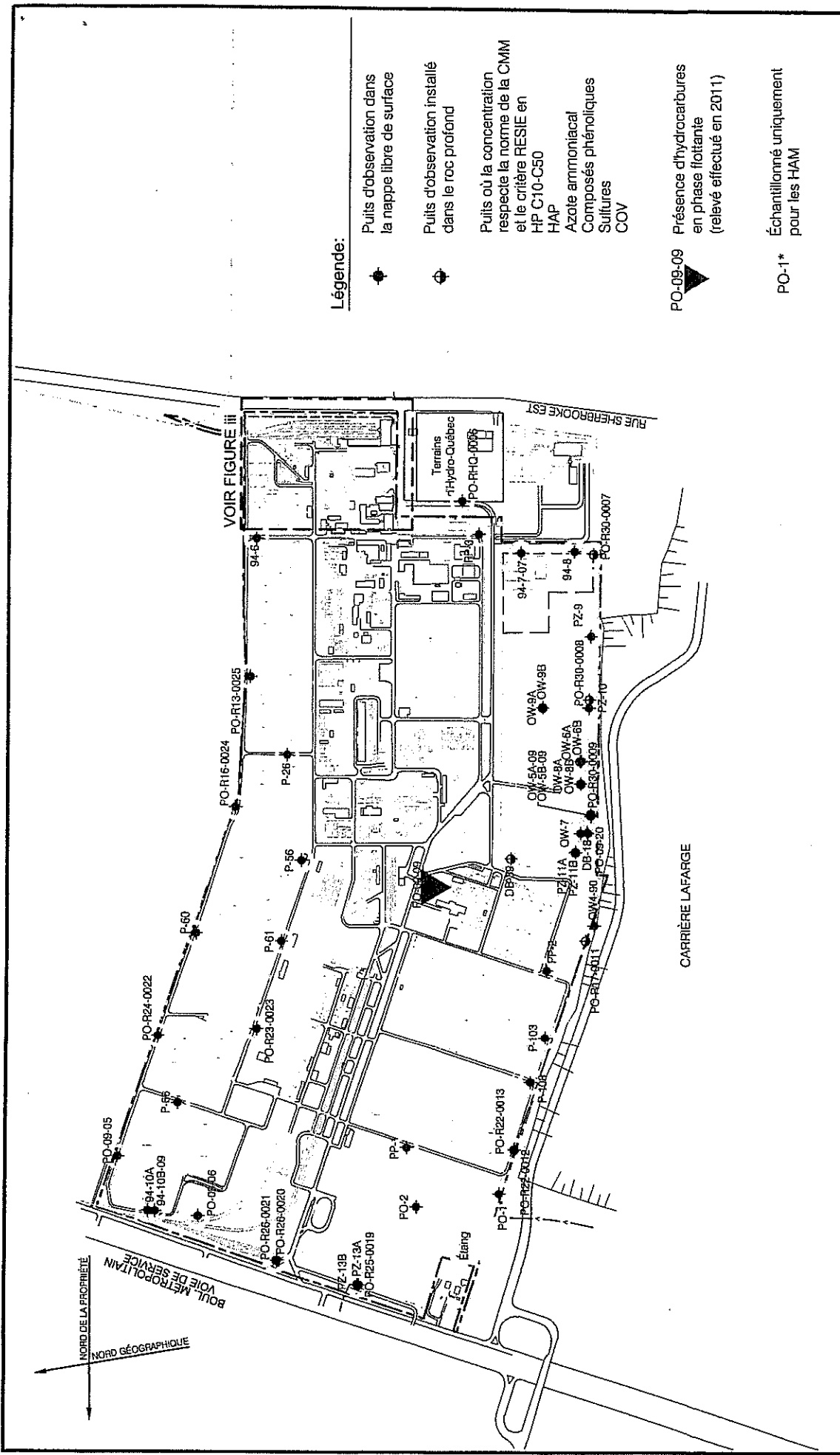
ÉVALUATION DES VOLUMES DE SOLS POUVANT EXCÉDER LES VALEURS LIMITES DE L'ANNEXE II DU RPRT

FIGURE  
i



**Golder Associates**  
8200, boul. de l'Acadie, bureau 10  
Montréal (Québec) H4N 2T2  
Tél.: (514) 383-0950 Fax: (514) 385-5332





**Légende:**

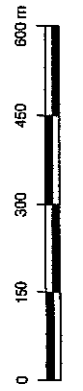
- ◆ Puits d'observation dans la nappe libre de surface
- ◆ Puits d'observation installé dans le roc profond
- ◆ Puits où la concentration respecte la norme de la CMM et le critère RESIE en HP C10-C50 HAP Azote ammoniacal Composés phénoliques Sulfures COV
- ▲ PO-09-09 Présence d'hydrocarbures en phase flottante (relevé effectué en 2011)
- ◆ PO-1\* Échantillonné uniquement pour les HAM

Date:	2011-04-26	Échelle:	1 : 12 500
Constaté par:	R. Gravel	Projeté par:	S. Dutil-Paquette
Vérifié par:	M. Copiti	Approuvé par:	M. Poulin
No. de dossier:	1012230067-19	No. de projet:	10-1223-0067



**Produits Shell Canada**

**RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE DE CARACTÉRISATION DE LA PROPRIÉTÉ SHELL SITUÉE AU 10 501, RUE SHERBROOKE EST À MONTRÉAL-EST, QUÉBEC TERRAIN VISÉ PAR LA CESSATION D'ACTIVITÉ DE RAFFINAGE**



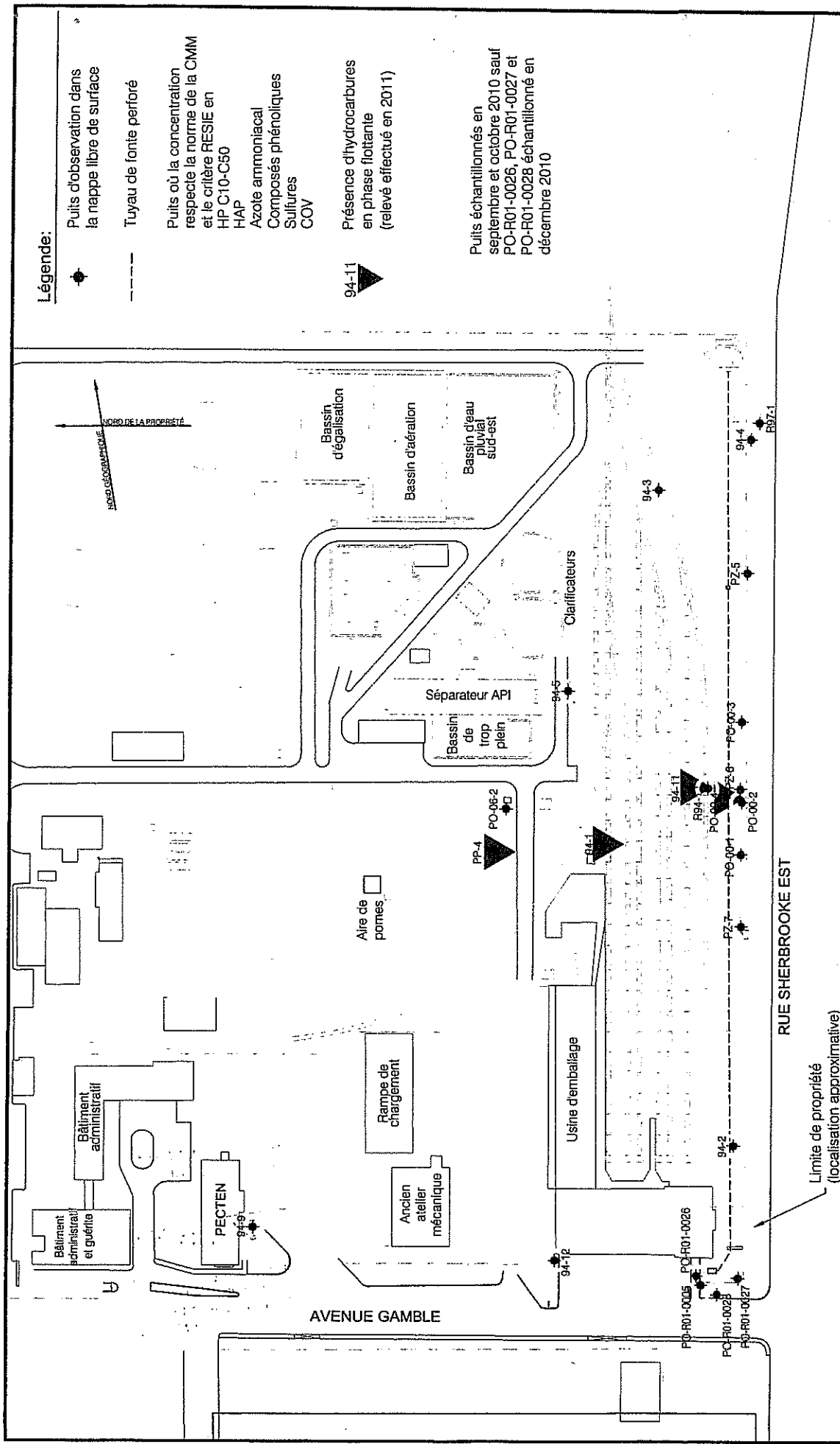


**Golder Associés**

2200, boul. de l'Acadie, bureau 10  
Montréal (Québec) HAN 2T2  
Tél.: (514) 383-0990 Fax: (514) 383-8332

QUALITÉ DE L'EAU SOUTERRAINE EN 2010 SELON LES CRITÈRES APPLICABLES JUSQU'EN 2011

FIGURE **ii**



**Produits Shell Canada**

**RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE DE CARACTÉRISATION DE LA PROPRIÉTÉ SHELL SITUÉE AU 10 501, RUE SHERBROOKE EST À MONTRÉAL-EST, QUÉBEC TERRAIN VISÉ PAR LA CESSATION D'ACTIVITÉ DE RAFFINAGE**

Date:	2011-04-26	Echelle:	1 : 2 000
Dessiné par:	R. Gravel	Projeté par:	S. Dutil-Paquette
Véifié par:	M. Copti	Approuvé par:	M. Poulin
No. de dessin:	1012230067-19	No. de projet:	10-1223-0067

QUALITÉ DE L'EAU SOUTERRAINE EN 2010  
 SELON LES CRITÈRES APPLICABLES JUSQU'EN 2011  
 SECTEUR SUD

FIGURE  
 iii

**Golder Associés**

2200, boul. de l'Acadie, bureau 10  
 Montréal (Québec) H4N 2T2  
 Tél.: (514) 383-0890 Fax: (514) 383-5332

